

Fonds Vincennes (cote MS 213)

INVENTAIRE REALISE PAR SIDONIE VICET, 2018

Table des matières

| | |
|---|---|
| Zone d'identification | 1 |
| Référence | 1 |
| Intitulé..... | 1 |
| Dates extrêmes | 1 |
| Zone du contexte | 1 |
| Les producteurs du fonds | 1 |
| Historique de l'acquisition du fonds | 2 |
| Zone du contenu de la structure..... | 2 |
| Description sommaire du fonds..... | 2 |
| Classement..... | 2 |
| Conditions d'accès et d'utilisation des documents | 2 |
| Accessibilité..... | 2 |
| Conditions de reproduction..... | 2 |
| Sources complémentaires | 3 |
| Contrôle de la description..... | 3 |
| Inventaire du fonds | 4 |
| Ordonnanciers | 4 |

Zone d'identification

Référence

FR Pôle Pharmacie-Biologie-Cosmétologie, BIU Santé, Université Paris V Descartes / Ms 213.

Intitulé

Fonds VINCENNES.

Dates extrêmes

De 1884 à 1995.

Zone du contexte

Les producteurs du fonds

- **Cote MS 213-01** : M. Victor MANDRAIN.
- **Cote MS 213-02 à 13** : M. Victor GRANDVAUX.
- **Cote MS 213-14 à 24 bis** : M. Victor GRANDVAUX et M. Jean Joseph DOUSSOT.
- **Cote MS 213-25 à 41** : M. Jean Joseph DOUSSOT.
- **Cote MS 213-42 à 61** : M. Paul Joseph Henri DOUSSOT.
- **Cote MS 212-62 à 108** : M. Jacques Paul Eugène DOUSSOT.

L'officine « Pharmacie de la Poste » était située au 21, rue de l'Hôtel-de-Ville à Vincennes, puis elle a pris le nom de « Pharmacie Doussot » et a déménagé au 30, avenue du Château à Vincennes.

Aucune étude ou article n'a été écrit sur cette officine. L'historique, présenté dans cette partie, s'appuie donc entièrement sur le *Guide du Rosenwald* (**cote P 40079**). Cependant, cette source reste incomplète puisque les renseignements étaient envoyés par les pharmaciens sur la base du volontariat.

M. Victor Mandrain était pharmacien de première classe. Il est mentionné de l'année 1884 et 1886, dans les ordonnanciers. Le *Guide du Rosenwald* n'est publié qu'à partir de l'année 1887 donc il n'est pas fait mention de ce pharmacien.

Le pharmacien de première classe, Simon Victor Grandvaux, apparaît dans l'édition de 1887 du *Guide du Rosenwald*. Il a obtenu son diplôme de pharmacien en 1871. Selon des estampilles présentes dans les ordonnanciers, il était lauréat du Comité Médical des Bouches-du-Rhône et a remporté le Prix Germain et le Prix Brassac. Il a dirigé l'officine du mois d'octobre 1886 au mois d'avril 1908.

Du mois d'octobre 1899 au mois d'avril 1908, les ordonnanciers mentionnent également Jean Joseph Doussot à la tête de l'officine. Selon des estampilles présentes dans les ordonnanciers, il était lauréat de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. Il a obtenu son diplôme de pharmacien de première classe en 1899, selon le *Guide du Rosenwald*. Dans les *Registres de la scolarité de la Pharmacie*, il est fait mention de sa date de naissance : le 27 octobre 1872 à Thaix (La Nièvre).

Entre les éditions 1913 et 1917 du *Guide du Rosenwald*, l'officine a déménagé au numéro 30 de l'avenue du Château à Vincennes et elle est devenue la « Pharmacie Doussot ».

Ensuite, Paul Joseph Henri Doussot prend la tête de l'officine du mois de mars 1919 au mois de mai 1944. Il a obtenu son diplôme de pharmacien de première classe en 1910 et est mentionné comme ex-interne des Hôpitaux de Paris dans le *Guide du Rosenwald*. Dans les *Registres de la scolarité de la Pharmacie*, il est fait mention de sa date de naissance : le 6 juillet 1881 à Thaix (La Nièvre).

Le pharmacien Jacques Paul Eugène Doussot est mentionné dans les *Registres de la scolarité de la Pharmacie*. Il est né le 2 juin 1918 à Limanton (La Nièvre) et a obtenu son diplôme de pharmacien de première classe en 1942.

La Pharmacie Doussot existe encore aujourd'hui.

Historique de l'acquisition du fonds

Les modalités d'entrée du fonds VINCENNES dans les magasins du pôle Pharmacie de la BIU Santé sont inconnues. Aucune mention de date ou de don n'a été retrouvée dans un inventaire ou dans un catalogue.

Zone du contenu de la structure

Description sommaire du fonds

- **Cotes MS 213-01 à 108** : un ensemble de cent-huit ordonnanciers, datés du mois de juillet 1884 au mois de mars 1995 et rédigés par les pharmaciens Victor Mandrain, Simon Victor Grandvaux, Jean Joseph Doussot, Paul Doussot et Jacques Doussot.

L'inventaire répertorie chaque volume de ce fonds. Les ordonnanciers comportent parfois des annotations manuscrites.

Classement

Les ordonnanciers sont classés chronologiquement. Le classement d'origine a été conservé. Le rangement du fonds en magasin dépend du format des ordonnanciers et de la taille des différents lots.

Conditions d'accès et d'utilisation des documents

Accessibilité

L'ensemble du Fonds Vincennes est consultable au Pôle Pharmacie de la BIU Santé (4, avenue de l'Observatoire 75006 Paris).

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la responsable des Collections du pôle Pharmacie :

Catherine BLUM

catherine.blum@biusante.parisdescartes.fr

Téléphone : 01 53 73 95 26

La bibliothèque du pôle Pharmacie est ouverte de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h30 le samedi.

Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées dans le cadre de recherches.

Pour toute demande de reproduction de documents, vous pouvez consulter la page « Fourniture et reproduction de documents (PEB/ILL) » sur le site internet de la BIU Santé : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/aide/peb/index.php>

Sources complémentaires

- *Guide Rosenwald : annuaire du corps médical français*. Paris : Guide Rosenwald, 1887-1997. Cote à la Biu Santé, pôle Pharmacie : **P 40079**.
- *Registres de la scolarité de la Faculté de Pharmacie*. Consultables en ligne à partir de la Base biographique : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/biographies/>

Contrôle de la description

Cet instrument de recherche a été rédigé selon la norme générale internationale de description archivistique ISAD (G) et selon la norme internationale sur les notices d'autorités utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles ISAAR (CPF).

Inventaire du fonds

Ordonnanciers

| | | |
|-----------|------------------------|--|
| MS 213-01 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Approuvé par « Henri Jeanne Delamare, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 3 octobre 1884. Rédigé par Victor Mandrain, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde, estampilles et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 99 950 à 106 300 Du 20 juillet 1884 au 3 octobre 1886 244 feuillets |
| MS 213-02 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Approuvé par « Jean Henri Victor Lamé, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 25 septembre 1886. Rédigé par Victor Grandvaut, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 106 301 à 112 281 Du 3 octobre 1886 au 23 janvier 1889 247 feuillets |
| MS 213-03 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Grimal, commissaire de police de Vincennes », le 28 janvier 1889. Rédigé par M. Victor Grandvaux, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 112 282 à 167 749 Du 24 janvier 1889 au 4 juin 1890 198 feuillets |
| MS 213-04 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Grimal, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 4 juin 1890. Rédigé par M. Victor Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le |

commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde.

MS 213-04 (01) : brochure portant sur une *Instruction sur le dosage de l'urée par le procédé de M. P. Regnard*, à la fin du document.

Numéros d'ordres de 116 750 à 121 098

Du 4 juin 1890 au 13 août 1891

391 pages

| | | |
|-----------|------------------------|---|
| MS 213-05 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par le commissaire de police en août 1891. Rédigé par M. Victor Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 121 099 à 125 478 Du 16 août 1891 au 25 juillet 1892 195 feuillets |
| MS 213-06 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Chordchaux, commissaire de police par intérim à Vincennes », le 23 juillet 1892. Rédigé par M. Victor Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 125 479 à 130 300 Du 25 juillet 1892 au 9 mai 1893 196 feuillets |
| MS 213-07 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Brunet, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 9 mai 1893. Rédigé par M. Victor Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 130 301 à 134 556 Du 10 mai 1893 au 12 février 1894 196 feuillets |
| MS 213-08 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Brunet, commissaire de police de la circonscription |

de Vincennes », le 12 février 1894. Rédigé par M. Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 134 557 à 138 947
Du 12 février au 29 septembre 1894
196 feuillets

MS 213-09

Livre
d'ordonnances

Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Brunet, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 27 septembre 1894. Rédigé par M. Victor Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

MS 213-09 (01) : feuille de notes manuscrites, entre les pages 166 et 167.

Numéros d'ordres de 138 948 à 143 694
Du 29 septembre 1894 au 5 juin 1895
196 feuillets

MS 213-10

Livre
d'ordonnances

Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Brunet, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 5 juin 1895. Rédigé par M. Simon Victor Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 143 695 à 149 330
Du 6 juin 1895 au 5 avril 1896
193 feuillets

MS 213-11

Livre
d'ordonnances

Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Urbain Héron, commissaire de police de Montreuil remplissant par intérim les fonctions de la circonscription de Vincennes », le 3 avril 1896. Rédigé par M. Grandvaux, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 149 331 à 155 424

Du 5 avril 1896 au 1^{er} février 1897
194 feuillets

| | | |
|-----------|------------------------|---|
| MS 213-12 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Ernest Birlé, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 21 janvier 1897. Rédigé par M. Grandvaux, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. MS 213-12 (01) : buvard publicitaire de « Jules Deniau, Manufacture de Carbonnage et imprimerie, fabrique d'étiquettes et de sacs pharmaceutiques, 132, faubourg Saint-Denis – Paris », entre les feuillets 13 et 14. Numéros d'ordres de 155 425 à 160 802 Du 1 ^{er} février au 30 décembre 1897 194 feuillets |
| MS 213-13 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Léon Urbain Héron, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 29 décembre 1897. Rédigé par M. Grandvaux, pharmacien. Le feuillet 196 est signé et estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 160 803 à 165 274 Du 30 décembre 1897 au 16 novembre 1898 197 feuillets |
| MS 213-14 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Gustave Rebondin, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 7 octobre 1899. Rédigé par M. Victor Grandvaux et M. J. Doussot, pharmaciens. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 169 534 à 174 340 Du 18 octobre 1899 au 9 septembre 1900 197 feuillets |
| MS 213-15 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France. Approuvé par « Henri Rousselot, commissaire de police de Vincennes |

(par intérim) », le 9 septembre 1900. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. La dernière feuille est signée et estampillée par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 174 341 à 180 643
Du 10 septembre 1900 au 3 février 1902
289 feuillets

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-16 | Ordonnancier | Reliure cartonnée. Édité par la Société française de produits pharmaceutiques Adrian & Cie à Paris. Approuvé par « Auguste Marie Henri Rebondin, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 3 février 1902. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. La première et la dernière feuille sont signées et estampillées par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes. |
|-----------|--------------|---|

Numéros d'ordres de 180 644 à 184 910
Du 3 février au 19 décembre 1902
200 feuillets

| | | |
|-----------|------------------------|---|
| MS 213-17 | Livre d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Auguste Marie Henri Rebondin, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 9 décembre 1902. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes. |
|-----------|------------------------|---|

Numéros d'ordres de 184 911 à 189 109
Du 19 décembre 1902 au 10 octobre 1903
194 feuillets

| | | |
|-----------|---------------------------------|--|
| MS 213-18 | Registre copie d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu à Louviers. Approuvé par « Émile Henri Rousselot, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 10 octobre 1903. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Étiquettes collées sur les pages de garde. |
|-----------|---------------------------------|--|

Numéros d'ordres de 189 110 à 192 359
Du 11 octobre 1903 au 23 avril 1904
143 feuillets

| | | |
|-----------|------------------------------|---|
| MS 213-19 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu à Louviers. Approuvé par « Henri Emile Rousselot, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 19 décembre 1904. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 195 344 à 198 387 Du 22 décembre 1904 au 5 juillet 1905 149 feuillets</p> |
| MS 213-20 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu à Louviers. Approuvé par « Henri Emile Rousselot, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 30 juin 1905. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Étiquettes collées sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 198 388 à 201 478 Du 5 juillet 1905 au 2 mars 1906 150 feuillets</p> |
| MS 213-21 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu à Louviers. Approuvé par « Henri Emile Rousselot, commissaire de police de Vincennes », le 2 mars 1906. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 201 479 à 204 512 Du 2 mars au 2 octobre 1906 151 feuillets</p> |
| MS 213-22 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu à Louviers. Approuvé par « Arthur Pols, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 2 octobre 1906. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Étiquettes collées sur les pages de garde.</p> <p>MS 213-22 (01) : buvard publicitaire de la Laiterie scientifique de Pontoise pour le Lait Zéphir, entre les feuillets 12 et 13.</p> <p>Numéros d'ordres de 204 516 à 207 777</p> |

Du 3 octobre 1906 au 11 mars 1907
151 feuillets

| | | |
|---------------|--|--|
| MS 213-22 bis | Registre copie d'ordonnances (pour les Sociétés) | Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu. Approuvé par « Arthur Pols, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 2 octobre 1906. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Numéros d'ordres de 10 001 à 11 899 Du 2 octobre 1906 au 28 octobre 1907 101 feuillets |
| MS 213-23 | Registre copie d'ordonnances | Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres W. Lesueur & R. Lemenu. Approuvé par « Arthur Pols, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 11 mars 1907. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Numéros d'ordres de 207 778 à 211 490 Du 11 mars au 18 septembre 1907 151 feuillets |
| MS 213-24 | Ordonnancier | Reliure cartonnée. Approuvé par « Georges Garnier, commissaire de police de la circonscription de Vincennes par intérim », le 18 septembre 1907. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 211 491 à 214 514 Du 19 septembre 1907 au 17 avril 1908 150-[18] feuillets |
| MS 213-24 bis | Livre d'ordonnances (pour les Sociétés) | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Arthur Pols, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 26 octobre 1907. Rédigé par M. Grandvaux et M. Doussot, pharmaciens. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. MS 213-24 bis (01) : buvard publicitaire pour la Cimentine, après le feuillet 102. Numéros d'ordres de 11 900 à 13 841 |

Du 28 octobre 1907 au 16 mars 1909

102 feuillets

| | | |
|---------------|---|---|
| MS 213-25 | Ordonnancier | Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Arthur Pols, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 17 avril 1908. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Étiquettes collées sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 214 514 à 217 511 Du 17 avril au 17 novembre 1908 296 pages |
| MS 213-26 | Ordonnancier | Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Vincent Gaubert, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 14 novembre 1908. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Numéros d'ordres de 217 512 à 220 497 Du 17 novembre 1908 au 15 mai 1909 298 pages |
| MS 213-27 | Ordonnancier | Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Vincent Gaubert, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 14 mai 1909. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 220 498 à 223 651 Du 15 mai au 25 décembre 1909 300 pages |
| MS 213-27 bis | Livre d'ordonnances (pour les Sociétés) | Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie centrale de France à Paris. Approuvé par « Vincent Gaubert, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 20 mai 1909. Rédigé par M. Jean Joseph Doussot, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le commissaire de police. Numéros d'ordres de 13 842 à 15 859 Du 28 mai 1909 au 15 novembre 1910 |

| | | |
|---------------|-------------------------------------|---|
| MS 213-28 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Vincent Gaubert, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 23 décembre 1909. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 223 652 à 226 714 Du 27 décembre 1909 au 23 juin 1910 300 pages</p> |
| MS 213-28 bis | Ordonnancier (pour les Sociétés) | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Antonin Lacroix, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 16 novembre 1910. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 15 860 à 17 801 Du 17 novembre 1910 au 14 décembre 1911 200 pages</p> |
| MS 213-29 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie A. Waton à Saint-Étienne. Approuvé par « Vincent Gaubert, commissaire de police de Vincennes », le 24 juin 1910. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 226 715 à 229 340 Du 24 juin 1910 au 1^{er} janvier 1911 300 pages</p> |
| MS 213-30 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Antonin Lacroix, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 30 décembre 1910. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 229 341 à 232 338 Du 2 janvier au 29 juin 1911 300 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|--|
| MS 213-31 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Antonin Lacroix, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 26 juin 1911. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 232 339 à 235 309 Du 29 juin 1911 au 26 janvier 1912 296 pages</p> |
| MS 213-32 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par le « commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 1^{er} août 1912. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 238 262 à 241 158 Du 1^{er} août 1912 au 8 février 1913 296 pages</p> |
| MS 213-33 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Albert Duquesne, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 23 octobre 1913. Rédigé par M. Doussot. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Étiquette sur la page de garde.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 245 145 à 247 145 Du 23 octobre 1913 au 18 février 1914 200 pages</p> |
| MS 213-34 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Albert Duquesne, commissaire de police de la circonscription de Vincennes (Seine) », le 17 février 1914. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 247 146 à 250 206 Du 19 février au 31 août 1914 300 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-35 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 250 207 à 253 124 Du 1^{er} septembre 1914 au 21 mars 1915 296 pages</p> |
| MS 213-36 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Albert Duquesne, commissaire de police de Vincennes », le 1^{er} juillet 1915. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 253 125 à 256 089 Du 24 mars au 3 septembre 1915 296 pages</p> |
| MS 213-37 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Albert Duquesne, commissaire de police de Vincennes », le 1^{er} juillet 1915. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 256 090 à 259 227 Du 4 septembre 1915 au 5 février 1916 300 pages</p> |
| MS 213-38 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Albert Duquesne, commissaire de police de Vincennes », le 1^{er} juillet 1915. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 256 090 à 259 227 Du 4 septembre 1915 au 5 février 1916 300 pages</p> |
| MS 213-39 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Maurice Couturier,</p> |

commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 6 mai 1916. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 261 995 à 267 345
Du 10 mai 1916 au 17 janvier 1917
596 pages

MS 213-40

Ordonnancier

Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Maurice Couturier, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 3 janvier 1917. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.

Numéros d'ordres de 267 346 à 271 990
Du 18 janvier au 5 juillet 1917
500 pages

MS 213-41

Ordonnancier

Reliure cartonnée avec des étiquettes. Édité par l'Imprimerie A. Waton à Saint-Étienne. Approuvé par « Maurice Couturier, commissaire de police de Vincennes », le 15 juin 1917. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites, étiquettes collées et estampilles sur les pages de garde.

MS 213-41 (01) : feuille de notes manuscrites, entre les pages 276 et 277.

Numéros d'ordres de 271 991 à 276 196
Du 5 juillet 1917 au 22 janvier 1918
498 pages

MS 213-42

Ordonnancier

Reliure cartonnée avec des étiquettes. Édité par l'Imprimerie A. Waton à Saint-Étienne. Approuvé par « Maurice Couturier, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 12 mars 1919. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 286 720 à 291 100
Du 13 mars au 9 octobre 1919

| | | | |
|-----------|--------------|---|-----------|
| | | | 500 pages |
| MS 213-43 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Charles Dumont, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 6 octobre 1919. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 291 101 à 296 877 Du 9 octobre 1919 au 17 mai 1920</p> | 600 pages |
| MS 213-44 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Charles Dumont, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 30 avril 1920. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 296 878 à 304 968 Du 18 mai 1920 au 9 juin 1921</p> | 800 pages |
| MS 213-45 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie Iovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Charles Morard, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 7 juin 1921. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 304 969 à 312 999 Du 9 juin 1921 au 31 mai 1922</p> | 800 pages |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-46 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par le « commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 22 mai 1922. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 313 000 à 323 954 Du 1^{er} juin 1922 au 11 octobre 1923 994 pages</p> |
| MS 213-47 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Charles Badin, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 2 octobre 1923. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 313 955 à 334 123 Du 12 octobre 1923 au 30 janvier 1925 1 000 pages</p> |
| MS 213-48 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Grande imprimerie lovérienne, Fabrique de registres à Louviers. Approuvé par « Charles Badin, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 22 janvier 1925. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 314 124 à 344 556 Du 30 janvier 1925 au 27 juin 1926 996 pages</p> |

| | | |
|-----------|------------------------------|---|
| MS 213-49 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Gazette des pharmacies. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 344 557 à 349 048 Du 28 juin 1926 au 7 mars 1927 500 pages</p> |
| MS 213-50 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par P. P. F. à Paris. Approuvé par « René Fouquet, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 11 février 1927. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 349 049 à 354 160 Du 7 mars 1927 au 23 janvier 1928 250-[18] feuillets</p> |
| MS 213-51 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par P. P. F. à Paris. Approuvé par « René Fouquet, commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 10 janvier 1928. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 354 161 à 358 966 Du 23 janvier au 30 novembre 1928 268 feuillets</p> |
| MS 213-52 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par « Fouquet, René, commissaire de police, chargé de la circonscription de Vincennes », le 10 novembre 1928. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 358 967 à 363 378 Du 1^{er} décembre 1928 au 26 septembre 1929 500-[12] pages</p> |

| | | |
|-----------|------------------------------|---|
| MS 213-53 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par « Le Guillau de Penairos, commissaire de Vincennes (par intérim) », le 27 septembre 1929. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquette collée sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 363 379 à 368 213 Du 27 septembre 1929 au 10 septembre 1930 500-[12] pages</p> |
| MS 213-54 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par « Masson Pierre, commissaire de police de Vincennes (par intérim) », le 28 août 1930. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 368 214 à 372 735 Du 11 septembre 1930 au 7 août 1931 500-[12] pages</p> |
| MS 213-55 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par « Fouquet René, commissaire de police de Vincennes », le 28 juillet 1931. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 373 736 à 378 867 Du 8 août 1931 au 1^{er} décembre 1932 500-[13] pages</p> |

| | | |
|-----------|------------------------------|---|
| MS 213-56 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par « Fouquet René, commissaire de police de Vincennes », le 16 novembre 1932. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 378 868 à 384 699 Du [3] décembre 1932 au 30 mai 1934 [12]-500-[14] pages</p> |
| MS 213-57 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par le « commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 18 juin 1934. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>MS 213-57 (01) : étiquette de la Pharmacie de la Poste pour une mixture, entre les pages 76 et 77.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 384 700 à 389 050 De juin 1934 au 31 mars 1936 [12]-500-[1]-[11 bl.] pages</p> |
| MS 213-58 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par « Fouquet René, commissaire de police de Vincennes », le 1^{er} avril 1936. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 389 051 à 393 617 Du 1^{er} avril 1936 au 6 juin 1938 [12]-512 pages</p> |

| | | |
|-----------|---------------------------------|---|
| MS 213-59 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par l'Imprimerie-librairie Allain à Elbeuf-sur-Seine. Approuvé par le « commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 16 mai 1938. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 393 618 à 397 999 Du 6 juin 1938 au 1^{er} juillet 1941 [14]-500-[11] pages</p> |
| MS 213-60 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par le Syndicat départemental des pharmaciens de la Seine-Inférieure. Approuvé par le « commissaire de police de la circonscription de Vincennes », le 24 juin 1941. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur la page de titre et les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 398 000 à 402 572 Du 5 juillet 1941 au 5 juillet 1943 [8]-500-[2] pages</p> |
| MS 213-61 | Livre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par le Comptoir national de la pharmacie française à Paris. Approuvé par « René Fouquet, commissaire de police de Vincennes », le 26 mai 1943. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 402 573 à 405 781 Du 6 juillet 1943 au 29 mai 1944 [1]-150-[9] feuillets</p> |
| MS 213-62 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Approuvé par le commissaire de police le 24 avril 1944. Rédigé par M. J. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 405 786 à 408 672 Du 29 mai 1944 au 12 mai 1945 [2]-252 pages</p> |

| | | |
|-----------|------------------------------|---|
| MS 213-63 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Approuvé par le commissaire de police. Rédigé par M. J. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 408 673 à 411 697 Du 12 mai 1945 au 4 février 1946 [2]-252-[3] pages</p> |
| MS 213-64 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Gazette des pharmacies à Sainte-Geneviève-des-Bois. Approuvé par « Roger Didier, commissaire de police », le 26 août 1946. Rédigé par M. Jacques Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 413 587 à 417 870 Du 5 septembre 1946 au 17 avril 1947 [2]-192 pages</p> |
| MS 213-65 | Registre copie d'ordonnances | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Gazette des pharmacies à Sainte-Geneviève-des-Bois. Approuvé par « Roger Didier, commissaire de police », le 5 avril 1947. Rédigé par M. Paul Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-65 (01) : feuille de notes manuscrites intitulée : « Spécialités inscrites au tableau C », entre les pages 188 et 189.</p> <p>Numéros d'ordres de 417 871 à 420 169 Du 17 avril 1947 au 29 janvier 1948 [2]-192 pages</p> |
| MS 213-66 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Roger Didier, commissaire de police de Vincennes », le 29 septembre 1948. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 422 630 à 428 494 bis Du 2 octobre 1948 au 24 novembre 1950 [8]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|--|
| MS 213-67 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par le « commissaire principal de Vincennes », le 17 novembre 1950. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 428 495 à 435 878 Du 24 novembre 1950 au 28 décembre 1952 [8]-600 pages</p> |
| MS 213-68 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « J. C-Tref », le 10 décembre 1952. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 435 879 à 443 697 Du [28] décembre 1952 au 18 janvier 1954 [8]-600 pages</p> |
| MS 213-69 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « J. C. Tref, commissaire principal de Vincennes », le 5 janvier 1955. Rédigé par M. J. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 443 698 à 452 534 Du 19 janvier 1954 au 30 janvier 1957 [8]-600 pages</p> |
| MS 213-70 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « J. C. Tref, commissaire principal, circonscription de Vincennes », le 17 janvier 1957. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> |
| | | <p>Numéros d'ordres de 452 535 à 464 027 Du 30 janvier 1957 au 3 juin 1959 [8]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|--|
| MS 213-71 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « A. Yzer », le 12 mai 1959. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 464 028 à 475 862 Du 3 juin 1959 au 21 novembre 1961 [8]-600 pages</p> |
| MS 213-72 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « A. Yzer », le 3 novembre 1961. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 475 863 à 488 805 Du 21 novembre 1961 au 25 octobre 1963 [12]-600 pages</p> |
| MS 213-73 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « R. Cerf », le 21 octobre 1963. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 488 806 à 502 436 Du 25 octobre 1963 au 15 mai 1965 [12]-600 pages</p> |
| MS 213-74 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « André Bruel, commissaire principal de la ville de Paris, plus spécialement chargé de la circonscription de Vincennes », le 7 mai 1965. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-74 (01) : formulaire à compléter par le pharmacien, avant la page 1.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 502 437 à 517 658 Du 16 mai 1965 au 29 novembre 1966 [14]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-75 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « A. Bruel, commissaire principal de Vincennes », le 21 novembre 1966. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 517 659 à 532 176 Du 29 novembre 1966 au 3 février 1968 [16]-600 pages</p> |
| MS 213-76 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « A. Bruel, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 29 janvier 1968. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 532 177 à 547 591 Du 3 février 1968 au 10 mars 1969 [16]-600 pages</p> |
| MS 213-77 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « A. Bruel, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 4 mars 1969. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 547 592 à 562 791 Du 10 mars 1969 au 14 mars 1970 [20]-604 pages</p> |
| MS 213-78 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « A. Bruel, commissaire principal de Vincennes », le 7 mars 1970. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 562 792 à 578 001 Du 14 mars 1970 au 11 mars 1971 [20]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-79 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « André Bruel, commissaire principal de Vincennes », le 3 mars 1971. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 578 002 à 593 774 Du 11 mars 1971 au 1^{er} février 1972 [20]-600 pages</p> |
| MS 213-80 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « André Bruel, commissaire principal de Vincennes », le 24 janvier 1972. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 593 775 à 609 706 Du 1^{er} février au 30 novembre 1972 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-81 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « André Bruel, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 24 novembre 1972. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 609 707 à 625 695 Du 30 novembre 1972 au 7 septembre 1973 [22]-600 pages</p> |
| MS 213-82 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Hubert Petit, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 3 septembre 1973. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur la page de titre.</p> <p>Numéros d'ordres de 625 696 à 641 674 Du 7 septembre 1973 au 26 avril 1974 [24]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-83 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Hubert Petit, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 22 avril 1974. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 641 675 à 658 145 Du 26 avril 1974 au 31 janvier 1975 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-84 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Hubert Petit, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 27 janvier 1975. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-84 (01) : feuille de soins à remplir, au début du document.</p> <p>Numéros d'ordres de 658 146 à 673 987 Du 31 janvier au 23 octobre 1975 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-85 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « J. P. Lemesle, commissaire de la circonscription de Nogent », le 13 octobre 1975. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 673 988 à 690 025 Du 23 octobre 1975 au 3 juin 1976 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-86 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « H. Petit, commissaire de police principal du commissariat de Vincennes », le 26 mai 1976. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 690 026 à 706 311 Du 3 juin 1976 au 11 mars 1977 [24]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-87 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Hubert Petit, commissaire principal de la circonscription de Vincennes », le 22 février 1977. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 706 312 à 722 407 Du 11 mars au 12 décembre 1977 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-88 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « H. Petit, commissaire pol. Vincennes », le 2 décembre 1977. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-88 (01) : feuille de notes manuscrites, à la fin du document.</p> <p>Numéros d'ordres de 722 408 à 738 864 Du 12 décembre 1977 au 14 septembre 1978 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-89 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « H. Petit, du C.S.P. Vincennes », le 12 septembre 1978. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 738 865 à 755 290 Du 14 septembre 1978 au 15 mai 1979 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-90 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Ashley Jones, commissaire C. S. P. », le 2 mai 1979. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 755 291 à 771 416 Du 15 mai 1979 au 28 février 1980 [28]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-91 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « H. Petit, commissaire divisionnaire du C. S. P. Vincennes », le 19 février 1980. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-91 (01) : feuille tapuscrite de calculs, entre les pages 472 et 473.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 771 417 à 788 003 Du 28 février au 4 décembre 1980 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-92 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Hubert Petit, commissaire divisionnaire du C. P. U. de Vincennes », le 19 novembre 1980. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-92 (01) : prospectus sur une exposition « Les handicapés dans la vie » organisée à la mairie de Vincennes du 30 mai au 14 juin 1981, entre les pages 188 et 189.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 788 004 à 804 353 Du 4 décembre 1980 au 21 juillet 1981 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-93 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « M. Hubert Petit, commissaire divisionnaire du CPU Vincennes », le 3 juillet 1981. Rédigé par M. J. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-93 (01) : prospectus publicitaire de 4 pages pour « Néocarnis, aliment chat », entre les pages 296 et 297.</p> <p>MS 213-93 (02) : feuille de notes manuscrites avec des calculs, entre les pages 378 et 379.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 804 354 à 820 551 Du 21 juillet 1981 au 28 avril 1982 [28]-600 pages</p> |

| | | |
|-----------|--------------|---|
| MS 213-94 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « H. Bonnafous, commissaire du CPU de Vincennes », le 6 avril 1982. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 820 552 à 837 503 Du 28 avril 1982 au 12 février 1983 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-95 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire principal du CPU Vincennes », le 24 janvier 1983. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-95 (01) : carte de visite des docteurs Gabrielle et Marcel Voignac, entre les pages 342 et 343.</p> <p>Numéros d'ordres de 837 504 à 854 569 Du 12 février au 29 novembre 1983 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-96 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire principal de Vincennes », le 3 novembre 1983. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-96 (01) : publicité pour la « Douche bucale Médico Jet » du Docteur Charcot, entre les pages 356 et 357.</p> <p>MS 213-96 (02) à (04) : publicité pour les « Brosses à dents Gamme Galaxie » du Docteur Charcot, entre les pages 356 et 357.</p> <p>Numéros d'ordres de 854 570 à 871 130 Du 29 novembre 1983 au 25 septembre 1984 [28]-600 pages</p> |

| | | |
|------------|--------------|---|
| MS 213-97 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire du CPU de Vincennes », le 4 septembre 1984. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 871 131 à 887 493 Du 25 septembre 1984 au 17 juin 1985 [28]-600 pages</p> |
| MS 213-98 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire principal C.P.U. Vincennes 94300 », le 5 juin 1985. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 887 494 à 903 646 Du 17 juin 1985 au 2 avril 1986 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-99 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire principal C.P.U. Vincennes », le 19 mars 1986. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 903 647 à 920 133 Du 2 avril 1986 au 10 janvier 1987 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-100 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire principal C.P.U. Vincennes », le 22 décembre 1986. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 920 134 à 936 415 Du 10 janvier au 24 septembre 1987 [24]-600 pages</p> |

| | | |
|------------|--------------|---|
| MS 213-101 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « C. Beneito, commissaire principal C.P.U. Vincennes », le 23 juillet 1987. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 936 416 à 952 719 Du 24 septembre 1987 au 2 mai 1988 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-102 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « D. Condaminas, commissaire de police CPU Vincennes », le 20 décembre 1988. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-102 (01): prospectus publicitaire pour un médicament « Sportenine », entre les pages 340 et 341.</p> <p>MS 213-102 (02): prospectus publicitaire pour de l'essence de lavande, entre les pages 538 et 539.</p> <p>Numéros d'ordres de 968 629 à 984 992 Du 7 janvier au 16 septembre 1989 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-103 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Daniel Condaminas, commissaire de police principal », le 19 juillet 1989. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-103 (01): courrier de l'Établissement Boiron daté du 12 décembre 1989, entre les pages 172 et 173.</p> <p>Numéros d'ordres de 984 993 à 1 923 Du 16 septembre 1989 au 19 avril 1990 [24]-600 pages</p> |

| | | |
|------------|--------------|---|
| MS 213-104 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Daniel Condaminas, commissaire principal C.P.U. Vincennes », le 2 avril 1990. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 1 294 à 18 431 Du 19 avril au 21 décembre 1990 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-105 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Daniel Condaminas, commissaire principal C.P.N. Vincennes », le 4 décembre 1990. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p>MS 213-105 (01) à (04) : feuilles de notes manuscrites, à la fin de l'ordonnancier. Les notes du document MS 213-105 (03) ont été écrites au dos d'une fiche biographique de Angélo Pradier et de Enzo Cini.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 18 432 à 38 056 Du 21 décembre 1990 au 6 septembre 1991 [24]-600 pages</p> |
| MS 213-106 | Ordonnancier | <p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Daniel Condaminas, commissaire principal C.P.N. Vincennes », le 9 juillet 1991. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 38 057 à 54 964 Du 6 septembre 1991 au 2 juillet 1992 [24]-600 pages</p> |

MS 213-107 Ordonnancier Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Daniel Condaminas, commissaire principal C P N Vincennes », le 13 avril 1992. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.

Numéros d'ordres de 54 965 à 70 811

Du 2 juillet 1992 au 3 août 1993

[24]-600 pages

MS 213-108 Ordonnancier Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française à Melun. Approuvé par « Olivier Paquette, commissaire principal C.P.N. Vincennes », le 8 juillet 1993. Rédigé par M. Doussot, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police.

Numéros d'ordres de 70 812 à 86 526

Du 3 août 1993 au 6 mars 1995

[24]-600 pages
